

Communauté d'Agglomération La Riviera du Levant : une attractivité en baisse, des emplois plus précaires

Insee Analyses Guadeloupe • n° 71 • Juin 2023



Territoire dense et peuplée de 64 239 habitants, la Riviera du Levant a connu la plus forte évolution démographique de la Guadeloupe entre 1962 et 2013. Elle est, depuis, moins attractive : sa population baisse plus rapidement qu'ailleurs dans l'archipel. Cette évolution s'explique par un solde migratoire fortement déficitaire car amplifié par le départ des jeunes. Le littoral du territoire est un atout indéniable pour attirer une population en emploi et plus diplômée que celle déjà établie. L'économie de la Riviera du Levant s'est construite autour du tourisme, offrant des débouchés aux actifs peu qualifiés mais multipliant les contrats saisonniers ou à durée déterminée. De par son attractivité touristique, la Riviera du Levant concentre plus de la moitié des résidences secondaires de Guadeloupe, laissant entrevoir des tensions sur le marché immobilier. Enfin, les temps de trajet domicile-travail élevés conjugués à une offre de logements restreinte peuvent expliquer une partie du déclin démographique de la zone.

En partenariat avec :



La Communauté d'Agglomération la Riviera du Levant est la deuxième EPCI de Guadeloupe

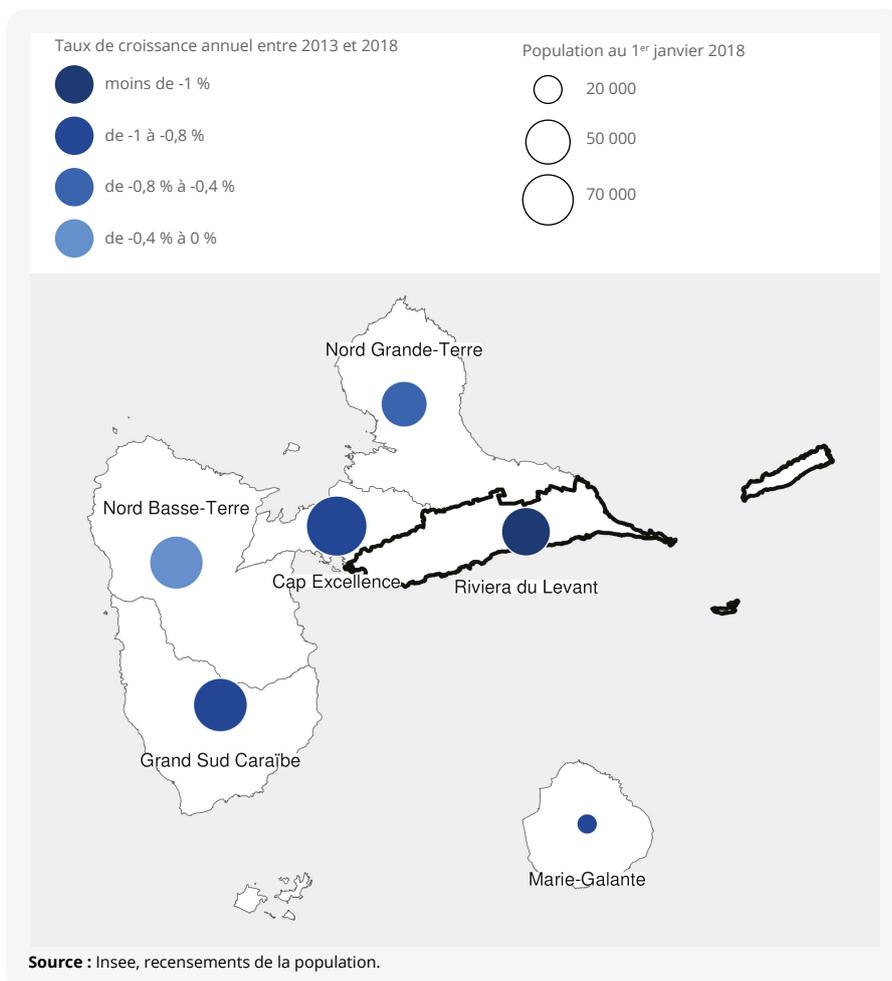
Située au sud de la Grande-Terre, la Communauté d'Agglomération la Riviera du Levant (CARL) regroupe quatre communes : Le Gosier, Sainte-Anne, Saint-François et La Désirade. Les trois premières se suivent le long du littoral sud de la Grande-Terre tandis que l'île de La Désirade se situe à une dizaine de km à l'est de Saint-François.

Au 1^{er} janvier 2018, la CARL compte 64 239 habitants (16,6 % de la population guadeloupéenne), près de 3 700 personnes de moins qu'en 2013 ► **figure 1**. Répartis sur une superficie de 208 km², soit 13 % du territoire, avec une densité de 309 hab./km² elle est le deuxième Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) guadeloupéen, le plus dense après la Communauté d'Agglomération de Cap Excellence (CACE) (767 hab./km²).

Une dynamique démographique qui s'inverse à partir de 2013

La CARL rassemblait 12 % de la population de la région dans les années 80. En 30 ans, elle a connu une croissance ininterrompue

► 1. Nombre d'habitants en 2018 et évolution annuelle moyenne de la population entre 2013 et 2018



de sa population pour atteindre 17 % de la population régionale en 2013, soit un gain de 30 000 résidents. Cette croissance

démographique s'est progressivement estompée jusqu'à s'inverser entre 2013 et 2018 avec une diminution de la population

(-1,1 % par an) plus prononcée que dans le reste de la Guadeloupe (-0,7 % par an)

► **figure 2.**

Entre 1990 et 1999, l'augmentation de la population de la CARL (+2,3 % par an) a été soutenue par un solde migratoire excédentaire. Puis, le rythme de croissance de la population s'est fortement ralenti (+1,5 par an entre 1999 et 2008 et +0,5 % par an entre 2008 et 2013). Entre 2013 et 2018, les départs sont devenus plus nombreux que les arrivées en baisse constante sur la période. Le solde migratoire déficitaire est ainsi devenu cinq fois plus important que sur la période précédente (-5 390 habitants entre 2013 et 2018 et -1 000 entre 2008 et 2013). Toutes les tranches d'âges sont concernées mais c'est particulièrement le cas pour les moins de 29 ans qui représentent la moitié des départs. La surreprésentation des jeunes dans les départs s'explique par des motifs souvent liés à la poursuite des études en France métropolitaine. On retrouve le même phénomène de départ massif des jeunes dans tout l'archipel. Si les naissances restent supérieures aux décès, l'écart s'est considérablement réduit, passant de +2 750 entre 2008 et 2013 à +1 780 entre 2013 et 2018. Ce solde naturel qui diminue depuis 2008, ne suffit plus à compenser le solde migratoire déficitaire.

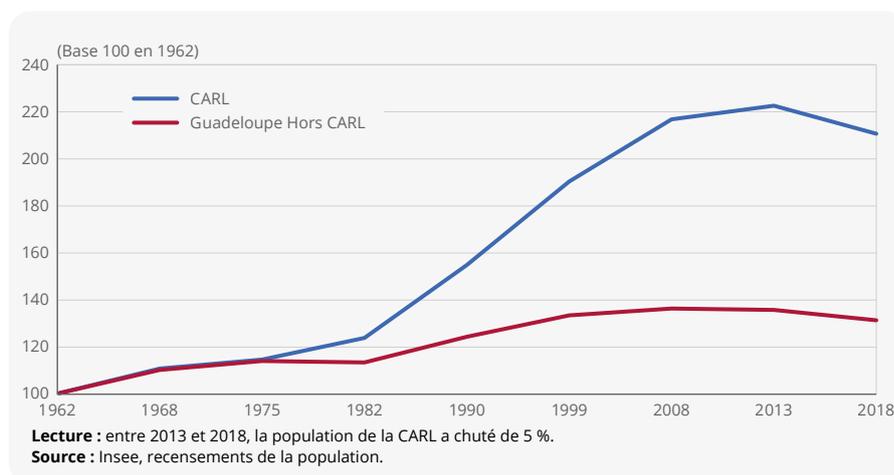
Une baisse démographique plus importante à Saint-François

À l'échelon communal, les évolutions démographiques sont contrastées. La commune de La Désirade a toujours une population décroissante (-1,0 % par an) tandis que celle du Gosier se stabilise. En revanche, le phénomène de péri-urbanisation du centre de la Guadeloupe vers l'est, moteur de l'essor démographique de Saint-François et Sainte-Anne entre 2008 et 2013, s'est fortement ralenti pour ces deux communes. Leur population a même nettement diminué entre 2013 et 2018 (respectivement -3 % et -0,7 % par an). Cette baisse a surtout profité à la commune limitrophe du Moule qui a accueilli, en proportion, la plus grande part de population en provenance de ces deux communes, majoritairement des actifs avec des enfants et des retraités. Ce mouvement peut s'expliquer par un temps de trajet aux heures de pointe plus court entre Le Moule et le pôle d'emploi de Baie-Mahault que celui au départ de Saint-François.

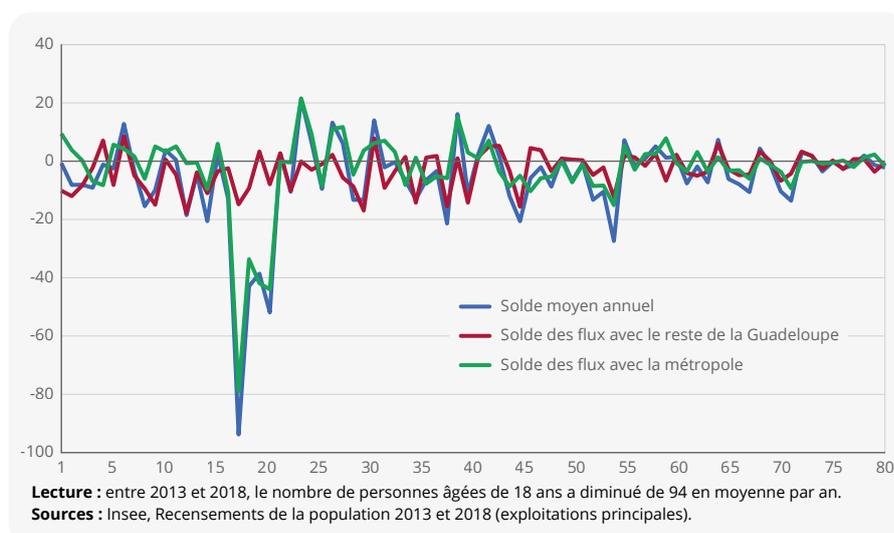
Les migrations des jeunes amplifient le vieillissement de la population

Le déficit des arrivées de nouvelles populations par rapport aux départs s'aggrave. Il est particulièrement marqué chez les jeunes adultes et contribue à faire baisser leur poids dans la population et à augmenter celui des classes plus âgées. Le déficit migratoire des jeunes âgés de 15 à 34 ans a ainsi doublé entre 2013 et 2018. En 2018, la moitié de la population de la CARL est âgée de 44 ans ou plus comme dans le reste de la région, contre

► **2. Évolution de la population depuis 1962**



► **3. Solde moyen annuel des migrations résidentielles 2013-2018 de la CARL par âge**



40 ans en 2013, et 32 ans en 1999. Ces départs de jeunes adultes entraînent une baisse du nombre des naissances ce qui amplifie le vieillissement prononcé de la population. En 2018, la communauté d'agglomération ne compte plus que 1,5 jeune de moins de 25 ans pour une personne âgée de 65 ans ou plus (contre 2 en 2013 et 4 en 1999).

Des nouveaux arrivants en emploi et plus diplômés

Comme en 2013, le niveau de formation des nouveaux arrivants âgés de 15 ans et plus est plus élevé que celui de l'ensemble de la population de la communauté. Ainsi, près de 43 % d'entre eux sont titulaires d'un diplôme d'études supérieures alors que cette part est deux fois moins élevée dans l'archipel. Cette spécificité se retrouve au niveau du type d'activité et des postes d'emploi. En effet, les nouveaux résidents sont plus souvent des personnes en emploi que dans le reste de la Guadeloupe (respectivement 55 % et 43 %). Parmi eux, plus d'un quart des nouveaux arrivants occupe des postes de professions intermédiaires et 13 % de cadres (respectivement 7 et 3 points de plus que

dans le reste de l'archipel). Ces installations semblent donc s'inscrire dans le cadre de migrations professionnelles. Le niveau élevé de formation se retrouve également au niveau de l'ensemble de la communauté. Il est en nette progression depuis 2008 comme en témoigne la hausse de la part des diplômés d'études supérieures (25 % en 2018 contre 20 % en 2008). C'est quatre points de plus que sur le reste de l'île. Au final, la structure des emplois de la CARL est nettement plus favorisée que dans le reste de l'archipel. 70 % des résidents occupant un poste de cadre ou ayant une profession intellectuelle supérieure travaillent hors de l'intercommunalité (contre 60 % pour les professions intermédiaires, 53 % pour les ouvriers et 46 % pour les employés).

Plus de la moitié des résidents actifs de la Riviera n'y travaille pas

La Riviera du levant regroupe plus de 14 000 emplois en 2018, soit 11 % des emplois de Guadeloupe. La zone apparaît active, avec 18 % des personnes en emploi de l'archipel qui résident dans la communauté, et des actifs moins touchés par le chômage

(trois points de moins que dans le reste de la région). Cependant, les emplois occupés par les résidents ne se situent pas dans la zone, plus de la moitié des résidents actifs occupés n'y travaillent pas (52 %). La CARL et la Communauté d'Agglomération du Nord Grande-Terre sont les deux territoires qui accueillent la plus grande part d'actifs résidant hors de la zone derrière la Communauté d'Agglomération du Nord Basse-Terre (60 %). Les navetteurs se rendent principalement vers la zone d'emploi de Cap Excellence (80 % des déplacements).

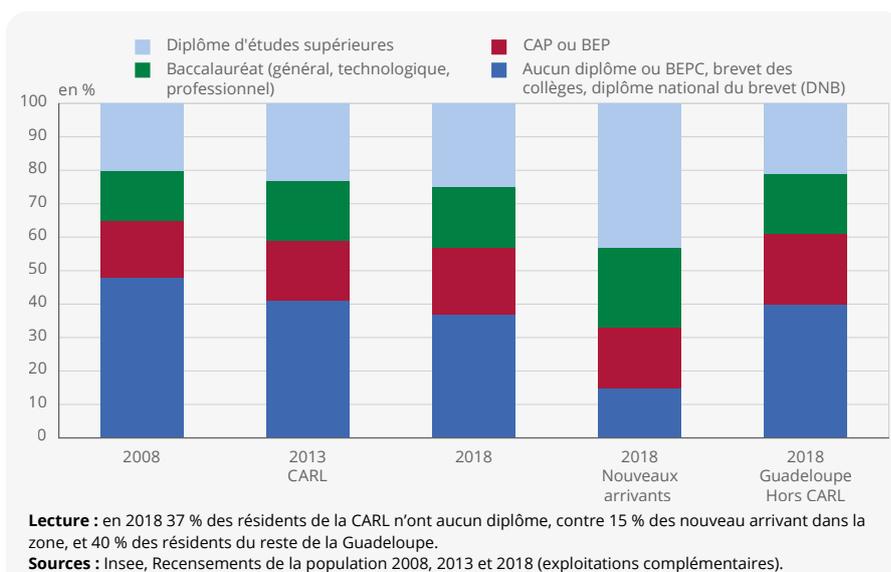
Les emplois offerts dans la CARL sont occupés pour 25 % par des personnes extérieures à la CARL. Cette forte mobilité traduit l'importance des flux quotidiens de navetteurs et du trafic routier qui en découle. Ainsi, près de 11 795 résidents travaillent hors de la zone tandis que 3 664 non-résidents s'y rendent pour travailler, entraînant un brassage quotidien de plus de 15 000 personnes, dont une grande majorité d'automobilistes. Sur les 22 474 actifs résidant dans la CARL, près de 90 % se rendent sur leurs lieux de travail en voiture, et seulement 4 % en transport en commun (6 % dans le reste de l'archipel). Plus qu'ailleurs, il apparaît nécessaire de posséder une voiture pour les résidents de la CARL (75 % des ménages de la CARL ont au moins une voiture, contre 70 dans le reste de la Guadeloupe). Le choix de résider dans la CARL au détriment de la zone voisine de Cap Excellence peut résulter en partie de la recherche d'un cadre de vie plus attrayant (proximité de plages, offre d'activités récréatives plus importantes). Pourtant, ces déplacements réguliers sont sources de contraintes et de pénibilité, et peuvent expliquer une partie du déclin démographique de la CARL. Les temps de trajets des actifs occupés de la CARL allant au travail en voiture sont en moyenne plus longs que pour ceux du reste de la Guadeloupe (14,2 minutes en moyenne pour la CARL, contre 12,6 minutes pour le reste de la Guadeloupe).

La dynamique de création d'emplois s'essouffle entre 2013 et 2018

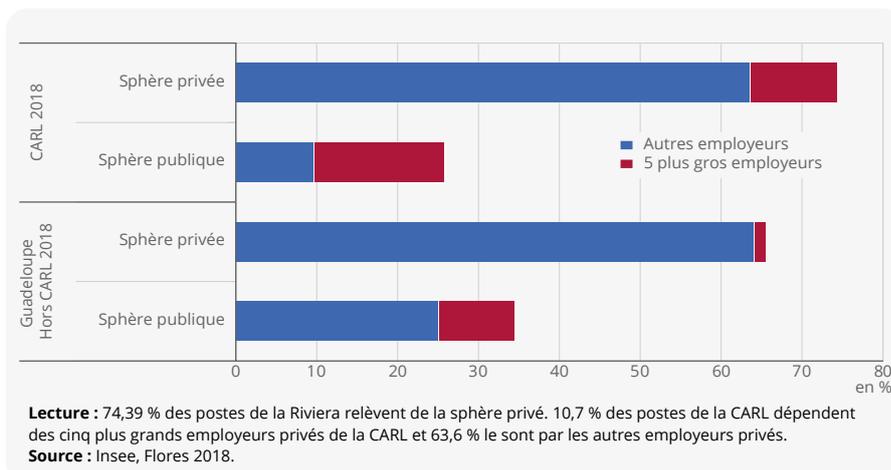
Entre 2008 et 2013, la communauté d'agglomération avait gagné un millier d'emplois soit une progression annuelle de 1,5 % (par an). Mais cet essor ne s'est pas maintenu. Au contraire, le territoire perd désormais plus d'emplois qu'il n'en crée, avec une perte de 40 emplois par an (-0,3 % en moyenne par an). L'évolution de l'emploi entre 2013 et 2018 est néanmoins moins défavorable dans la CARL que dans le reste de la région (-0,5 % par an).

L'emploi progresse dans les secteurs les moins spécifiques au territoire, comme le secteur de l'administration publique (+50 emplois par an) et celui de la santé humaine (+20 emplois par an) et de l'hébergement médico-social (+20 emplois par an). L'hébergement-restauration, secteur le plus spécifique du territoire sur la période

4. Répartition des 15 ans et + non scolarisés selon leur niveau de diplôme le plus élevé en 2008, 2013 et 2018



5. Répartition des postes entre sphère publique et privée et part des cinq plus grands employeurs (en %)



avec près de 25 emplois supplémentaires par an. Le secteur du commerce, déjà peu présent, accuse une perte de 40 emplois par an. Certaines activités sur-représentées sur le territoire comme l'agriculture et la construction voient leurs effectifs également diminuer d'une vingtaine d'emplois chacune par an.

Une économie touristique qui accentue la précarité de l'emploi

Le développement de l'économie de la Riviera du Levant s'est orienté autour de la valorisation de ses atouts naturels et du tourisme. Plus de la moitié des hôtels de Guadeloupe se situent dans la zone, ils possèdent 79 % des lits disponibles du territoire (hors résidences secondaires). En lien avec le caractère touristique de la zone, 82 % des emplois de la CARL dépendent de la **sphère présentielle** (contre 77 % dans le reste de l'île). Le secteur tertiaire représente toujours une large majorité des emplois de la zone (83 %), en particulier, le secteur

de l'hébergement et de la restauration, qui concentre 15 % de l'emploi de la CARL contre 3,5 % dans le reste de l'archipel. De même, 12 % des travailleurs sont des personnels des services directs aux particuliers, contre 6 % dans le reste de la Guadeloupe. L'administration publique et le commerce arrivent en deuxième position des secteurs les plus pourvoyeurs d'emplois avec près de 13 % de l'emploi de la CARL chacun.

Secteur prédominant, spécifique et concentré, le tourisme constitue une source importante d'emplois. Pour autant, en raison de la nature même de ses activités saisonnières de services à la personne, l'emploi y demeure plus précaire. En effet, 20 % des emplois salariés sont des contrats à durée déterminée (16 % en 2013) contre 14 % dans le reste de l'île. À cette précarité professionnelle s'ajoute également une plus forte part d'emplois à temps partiel (21 % des emplois salariés contre 16 % dans le reste de la Guadeloupe). Toutefois, le développement des emplois touristiques est un enjeu pour l'économie de

la CARL car ceux-ci constituent des débouchés pour les actifs les moins qualifiés, plus souvent exclus du marché du travail.

En lien avec une économie fortement présentielle, la part des artisans, commerçants et chefs d'entreprise est importante. Elle s'élève à 17 %, soit sept points de plus que pour le reste de la Guadeloupe. À l'inverse, la part des cadres et professions intellectuelles supérieures travaillant dans la CARL est de 8 %, contre 12 % dans le reste de l'archipel. Une économie orientée autour du tourisme génère certes des emplois saisonniers ou à durée déterminée, mais nécessite par ailleurs un taux d'encadrement moins important, ce qui peut expliquer également la forte proportion de cadres travaillant hors de la zone.

Trois-quarts des emplois de la CARL relèvent de la sphère privée (deux tiers pour la Guadeloupe hors CARL), et les cinq principaux employeurs de la sphère privée de la CARL regroupent 9 % des emplois de la zone, et 12 % de l'emploi salarié privé. Quatre de ces grands employeurs appartiennent au secteur de l'hébergement et restauration et comptent chacun plus d'une centaine de salariés.

A contrario, seul 1 % des établissements de la CARL compte entre 10 et 49 salariés, contre 3 % pour le reste de l'île. Enfin, 88 % des établissements de la CARL sont sans salarié (82 % dans le reste de la Guadeloupe). Un emploi de la CARL sur quatre est non salarié, contre un sur six pour le reste de la Guadeloupe.

Le territoire fait preuve d'un dynamisme entrepreneurial plus important que le reste de la Guadeloupe, avec un taux de création d'entreprises annuel de 13 % entre 2017 et 2019 (10 % sur le reste de la Guadeloupe). Trois entreprises créées sur quatre relèvent du secteur du commerce, des transports et services divers.

Des résidents moins précaires que dans le reste de la Guadeloupe

En 2019, 18 000 allocataires de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) résident dans l'une des communes de la Riviera du Levant ce qui représente 16 % des allocataires guadeloupéens. L'augmentation du nombre de foyers allocataires est équivalente à celle du reste de la Guadeloupe, de l'ordre de +1,8 % par an entre 2014 et 2019. Environ 6 habitants de la CARL sur 10 sont ainsi couverts par une allocation de la CAF soit un niveau équivalent au reste de la Guadeloupe. Toutefois, la nature des allocations versées diffère et leur situation apparaît moins précaire. Seuls 30 % des allocataires de la CARL perçoivent une allocation logement contre 38 % dans le reste de l'archipel. Cette part est en diminution par rapport à 2014 (-4 points) mais elle l'est également dans le reste de la Guadeloupe (-3 points).

Entre 2013 et 2018, la part de la population couverte par le Revenu de Solidarité Active (RSA socle non majoré) est stable et en deçà de celle du reste de l'archipel (21 % contre 23 %). Une situation qui peut s'expliquer en partie par la présence d'un parc locatif social réduit, un éloignement du centre d'emplois de Cap Excellence et un réseau de transports publics peu développé. La CARL reste, en 2018, l'un des EPCI guadeloupéens, avec celui de Marie-Galante, proposant la plus faible part de logements sociaux. Ce qui se traduit par une très faible proportion de ménages locataires d'un logement à loyer modéré (6 % des ménages), soit presque trois fois plus faible que dans le reste de la Guadeloupe (17 % des résidences principales). À l'inverse, la part des foyers fiscaux imposés est supérieure au sein de la CARL (36 %) que dans le reste de l'île (31 %) en lien avec la structure des emplois occupés par les résidents. Cette part est en augmentation par rapport à

2013 (+6 points) comme dans le reste de la Guadeloupe (+5 points). Par ailleurs, on note que 83 % des résidences principales de la CARL sont des maisons, contre 73 % pour le reste de la Guadeloupe.

Plus de la moitié des résidences secondaires de Guadeloupe

Probablement consécutive au développement touristique et au système de défiscalisation des investissements Outremer, l'offre de logements meublés s'est développée sur le territoire de la CARL. La part de ce type de location est deux fois plus importante que dans le reste de la Guadeloupe (4 % contre 2 %). Pour autant, 62 % des ménages de la CARL sont propriétaires de leur logement (contre 58 % pour le reste de la Guadeloupe). Les résidences principales ne représentent que 65 % des logements de l'intercommunalité (contre 78 % pour le reste de la Guadeloupe). Cette proportion a significativement diminué depuis 2013 (où elle était de 72 %), et ce, à la faveur du développement des résidences secondaires qui représentent 23 % du parc immobilier de la Riviera du Levant en 2018 contre 16 % en 2013. En 2018, 52 % des résidences secondaires de Guadeloupe se trouve dans la CARL (50 % en 2013). Comme en 2013, seules 11 % des habitations sont vacantes, contre 16 % dans le reste de la Guadeloupe. Un taux de vacance faible associé à un taux de logements secondaires élevé peut laisser suggérer des tensions sur le marché immobilier. ●

Ali Benhaddouche, Suzon Garnier (Insee)

Retrouvez plus de données en téléchargement sur www.insee.fr

► Définition

Sphère présentielle : La sphère présentielle regroupe les activités mises en œuvre localement pour la production de biens et de services visant la satisfaction des besoins de personnes présentes dans la zone, qu'elles soient résidentes ou touristes.

► Pour comprendre

L'Insee Antilles-Guyane et la Région réalisent dans le cadre d'un partenariat, des diagnostics pour chacun des six EPCI de Guadeloupe. Ils visent à mettre en évidence les caractéristiques du territoire, sous les angles économiques et sociodémographiques.

► Sources et méthodes

Les résultats sont majoritairement issus de l'exploitation du kit Synthèses Locales version 16,1 de l'Insee. Les principales sources sont :

- Recensements de la population (exploitations principales et complémentaires) ;
- État civil ;
- Sirène ;
- Flores ;
- CNAF.

► Pour en savoir plus

- Bilan économique 2020 Guadeloupe, *Insee Conjoncture*, juillet 2021.
- **Chanteur B., Reif X.**, « Recensement de la population en Guadeloupe : 387 629 habitants au 1^{er} janvier 2018 », *Insee Flash Guadeloupe* n° 142, décembre 2020.
- **Louis J.**, « La croissance mise à mal par la crise sanitaire », *Insee Analyses Guadeloupe* n° 53, octobre 2021.
- **Clarenc P.**, « En 2019, le climat des affaires est favorable en Guadeloupe », *Insee Analyses Guadeloupe* n° 54, décembre 2021.
- **Le Corre L., Servans G.**, « La Riviera du Levant : une attractivité régulée par les flux », *Insee Dossier Guadeloupe* n° 14, octobre 2017.

